



Formation TITRE DE DIRIGEANT des organisations éducatives scolaires et/ou de formation.

Textes de références

1. Statut du chef d'établissement en Enseignement catholique – 24 mars 2017
2. Cahier des charges de la Formation des chefs d'établissement - Extraits du texte d'orientation sur la formation initiale des chefs d'établissement adopté par le CNEC du 13 avril 2018 :
3. Cadre réglementaire des modalités de certification par la formation au Titre de dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation - 25 septembre 2019.
4. Formation initiale des chefs d'établissement – Texte d'orientation adopté par la CNEC du 13 avril 2018.

Public

Chefs d'établissement

- Être nommé chef d'établissement par une tutelle et avoir reçu une lettre de mission.
ou
- Avoir reçu mission par la Tutelle pour prendre une direction d'établissement à la fin de la première année de formation.

Prérequis

- Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal

Informations et inscriptions

- Tutelles diocésaines
- Tutelles congréganistes

Dates

Un emploi du temps détaillé de l'année considérée accompagne l'ensemble des documents remis en amont de la convocation à la première session.

Durée

- Année 1 : 16 jours soit 96 heures
- Année 2 : 14 jours soit 84 heures

Horaires

Les horaires habituellement pratiqués au sein des ISFEC – Organismes de formation sont les suivants : 9.00 à 12.15 puis 13.30 à 16.45.

Compétences professionnelles visées :

La formation vise explicitement au développement des compétences professionnelles -consulter la [fiche RNCP N° 34698](#) -. Ces compétences s'expriment au travers de blocs de compétences nommés ci-dessous :

- Le pilotage global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens
- Le pilotage éducatif et pédagogique
- Le pilotage des ressources humaines
- L'ingénierie stratégique
- Le pilotage administratif, économique, matériel et immobilier.

Les modalités de formation rencontrées tout au long du parcours et mobilisées par les intervenants :

De façon générale, et en prenant largement appui sur les situations exposées par les participants, alternance entre :

- temps d'apports,
- ateliers de réflexion, de production,
- études de cas
- résolution de problèmes
- groupes d'analyse des pratiques professionnelles
- ateliers collaboratifs d'écriture
- jeux de rôles
- constitution et appropriation d'une documentation professionnelle et institutionnelle

✚ Le dispositif de formation repose en partie sur l'alternance : temps en situation professionnelle, temps de regroupement en Institut, temps d'accompagnement individualisé ou collectif, temps d'évaluation des compétences construites.

✚ Si la situation sanitaire venait à faire évoluer la réglementation, les responsables de formation seraient en capacité de maintenir le dispositif avec des moyens d'hybridation.

✚ De façon à permettre une prise en compte des parcours de formation, les responsables de formation mettent en place :

- Des consultations personnalisées
- Un accompagnement professionnel et à la certification



Accessibilité :

N'hésitez pas à nous faire part de toute situation qui pourrait nécessiter un aménagement pour votre accueil en formation.

Nous rechercherons la manière la plus adaptée d'y répondre.

Compétences soumises à attestation

Compétences visées

Objectifs de formation

Contenus de formation

Le document ANNEXE1 expose comment ces différentes dimensions s'articulent entre elles avec comme structurant premier les blocs de compétences, tels qu'ils sont présentés par la fiche RNCP (Code 34698).

Caractéristiques spécifiques à la Formation.

- Coût total de la formation : 5180 Euros
- Prises en charge possible selon situations : Formiris – CPF – AKTO – Fonds propres.
- Modalités d'informations préalables et d'inscriptions auprès des tutelles (diocésaines ou congréganistes).

En savoir plus ? Consulter le tableau annuaire des tutelles diocésaines des Pays de la Loire en fin de document.

- Chaque bloc est validé séparément. La certification est acquise dès la validation des 5 blocs de compétences. Le bloc 1 ne peut être validé qu'après validation des 4 autres blocs.
- Sous certaines conditions et après études des situations particulières :
 - Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps.
 - Parcours personnalisés selon positionnement
- Passerelles, équivalences et débuchés : consulter la fiche RNCP N° 34698

Représentation simplifiée du parcours de formation

Ce calendrier est tenu au sein des trois établissements :

ISO (44), INDE (49-53-72) et IMA (85).

1° année de formation

	Session 1	Session 1	Session 1	Session 1	Evaluations Certification
Calendrier prévisionnel	Octobre	Novembre	Janvier	Avril	Juin
Modalités d'organisation	Présentiel	Hybride : présentiel et distanciel	Hybride : présentiel et distanciel	Présentiel	Présentiel • Remise du dossier BC2 • Oral BC4
Lieu de formation	IMA	ECM	IMA ISO	IMA	IMA
Volumes horaires	30 h.	12 h.	30 h.	24 h.	

2° année de formation

	Session 5	Session 6	Session 7	Evaluations Certification
Calendrier prévisionnel	Novembre	Janvier	Avril	Juin • Oraux des BC 3 et BC5 et juillet • Soutenance du projet de pilotage – BC1.
Modalités d'organisation	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel
Lieu de formation	IMA	IMA	IMA	IMA
Volumes horaires	24 h.	30 h.	30 h.	

En savoir plus :

Annuaire des Tutelles Diocésaines en Région Pays de la Loire.

Loire Atlantique	DDEC ¹ - 15 Rue Leglas Maurice, 44000 Nantes Tel : 02 51 81 64 00 Web : https://www.ec44.fr/
Maine et Loire	DDEC - 5 Rue du Haut Pressoir, 49010 Angers Tel : 02 41 79 51 51 Web : https://www.ddec49.fr/
Mayenne	DDEC - 37 Rue du Britais, 53000 Laval Tel : 02 43 26 18 00 Web : https://ddec53.fr/
Sarthe	DDEC - 26 Rue Albert Maignan, 72000 Le Mans Tel : 02 43 74 32 32 Web : https://ec72.fr/
Vendée	DDEC - 6 Route de Mouilleron - CS 20059 - 85002 La Roche-sur-Yon Tel : 02 51 47 83 00 Web : https://www.ddec85.org/

Annuaire des organismes de formation (ISFEC²) en Région Pays de la Loire.

ISO	Institut Supérieur Ozanam - 15 Rue Leglas-Maurice - BP 44104 44041 NANTES Cedex 1 Tel : 02 51 81 64 58 Mail : craimbourg@ec44.fr
INDE	Institut Notre Dame d'Espérance - Faculté d'Education - UCO - BP 10808 49008 Angers Cedex 1 Tél : 02-72-79 63-36 Mail : accueil@ind-esperance.org
IMA	Institut Missionné l'Aubépine - 10 Rond-Point C. Sorin - CS 40615 85015 La Roche / Yon Tél : 02 51 06 96 00 Mail : contact@institut-aubepine.eu

¹ DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

² ISFEC : Institut Supérieur de Formation au sein de l'Enseignement Catholique